

ORGANISATION DE LA PRÉ-RENTRÉE

du mercredi 1^{er} septembre 2021

matin

> 8h30 : Accueil café de tous les personnels devant ou dans l'agora selon la météo.

> 9h00 : Réunion plénière en salle de conférence avec tous les personnels.

> 9h30 : Réunion avec les enseignants (salle de conférence)

➤ de 11h à 12h30 : Conseils d'enseignement par matière

Français: salle A001

Mathématiques : salle A002

E.P.S. : salle A003

Histoire Géographie : salle A004

S.E.S.: salle A008

Langues vivantes : salle C001 STI2D+SI+BTS : salle H015 Eco Gestion: salle K002

MEI + MBC : salle I 005 (11h-12h)

SVT: salle C110

Physique: salle C203

Enseignement général S.E.P.: salle H013

Philosophie: salle A005 Commerce: salle H012

> 11H 00 : Réunion des assistants d'éducation et des CPE en salle de Permanence

> 12h00 : - Réunion d'accueil des nouveaux personnels en salle de réunion

> 12h30 : Apéritif Repas OFFERT

après-midi

- > de 14h à 16h : réunion de la SEP + ULIS en salle de conférence
- ➤ 14h : Organisation et coordination de l'AP en seconde GT (professeurs de Français et de Mathématiques en charge de l'AP) en salle A002
- > 15h : réunion des professeurs en charge de l'enseignement SNT en salle A002
- > 15h: réunion des professeurs principaux de 2GT en salle de réunion.
- ➤ 16h: réunion de l'équipe pédagogique de 3PM en salle A002
- ➤ 16h : réunion de l'équipe BTS en salle de conférence

Vendredi 10 septembre 2021

<u>de 17h30 à 19h30</u>: Accueil des parents des élèves des classes de Seconde Générale, Seconde Professionnelle, 1^{ère} année de CAP IMTB1, 3^{ème} Prépa métiers par les équipes pédagogiques.

PRISE EN CHARGE DES ELEVES PAR LES PROFESSEURS PRINCIPAUX

Jeudi 2 septembre 2021 à 8h

Le professeur principal prend en charge <u>sa classe</u>, à partir de <u>8h00</u>, selon la répartition par salle ci-dessous. L'appel par classe entière se fera dans l'Agora, les listes de classes étant préalablement affichées.

Classe Salle		Professeur-e	Classe	Salle	Professeur-e	
2GT1	C002	COUDERT	2GT8	A005	FLEURY	
2GT2	A001	COLLIN	2MRC	H012	CORRUBLE	
2GT3	C003	PAYEN	2PMIA		VICHARD	
2GT4	A002	BREARD	IMTB1			
2GT5	A003	FORESTIER	3PM	H001	LE MAU	
2GT6	A004	LE COMTE	BTS1		SENECAL	
2GT7	C004	FAVRESSE				

1. Appel

Vérifier nom, prénom, date de naissance, régime (interne/D.P/externe), les langues et les options - renvoyer au bureau des C.P.E. les élèves non inscrits sur vos listes, sauf s'ils présentent un billet d'entrée visé par un C.P.E. Noter les absents (ne pas rayer les noms) et demander aux camarades de classe s'ils ont des informations complémentaires - porter les corrections éventuelles <u>en rouge si possible</u>. Vous disposez de deux listes. <u>La première, complètement corrigée, est renvoyée au bureau des CPE avant 9h</u>. La seconde liste est à conserver par le Professeur Principal.

2. Distribuer et commenter l'emploi du temps

en rappelant aux élèves son caractère provisoire (applicable durant deux semaines).

3. <u>Désignation d'un responsable</u> de classe provisoire

- un volontaire sinon le N^{ème} élève de la classe, tiré au sort

Ce responsable aura pour tâche:

- de rapporter l'original de la feuille d'appel au bureau des C.P.E. avant 9h00
- de servir d'interlocuteur au Proviseur-Adjoint pour tout problème d'emploi du temps.

4. Organisation d'une visite des locaux jusqu'à 9h55 (sonnerie) : récréation

- 5. Après la récréation, le professeur principal présentera aux élèves <u>le règlement intérieur</u>, c'est à dire la loi de l'établissement. Cette information doit se faire de manière vivante et ouverte, privilégiant l'accueil et l'intégration d'élèves qui viennent souvent de petits établissements. Ce souci primordial n'occultera pas le rappel des devoirs, nécessaire pour une bonne socialisation des jeunes dans le respect de chacun. Il convient de rappeler que le règlement intérieur du Lycée, qui est joint au carnet de correspondance, doit être signé par l'élève et sa famille.
- 6. <u>Exercice d'évacuation à 11h:</u> les 3 sonneries (PPMS intrusion, PPMS attentat, évacuation incendie) retentiront successivement afin d'être identifiées par les élèves. A l l'issue de la troisième sonnerie, faire sortir les élèves jusqu'au point de regroupement.
- 7. <u>Pause méridienne:</u> Le repas pourra être pris à partir de 11h25.
- 8. Reprise des cours à 13h20, sur la base des emplois du temps des classes.
- 9. <u>Rencontre de la classe</u> et du Professeur en charge de la classe avec le Proviseur, le Proviseur-Adjoint, les CPE, la DDFPT, l'infirmière scolaire en Salle de conférence :

 14h00-14h20
 2GT1 – 2GT2
 14h20-14h40
 2GT3 – 2GT4

 14h40-15h00
 2GT5 – 2GT6
 15h00-15h20
 2GT7 – 2GT8

 15h40-16h00
 2PMIA – 2MRC
 16h00-16h20
 3PM – IMTB1

PRISE EN CHARGE DES ELEVES PAR LES PROFESSEURS PRINCIPAUX

Vendredi 3 septembre 2021 à 8h00

Pour les classes entrant ce jour, <u>la classe entière</u> est prise en charge pendant une durée de 50 à 55 minutes, à partir de 8h, par le-la <u>professeur-e principal-e</u> selon la répartition par salle ci-dessous :

Classe	Professeur	Salle	Classe	Professeur	Salle	Classe	Professeur	Salle
1G1	GUILLAUME	A002	TG1	GALHAUT HOUARD	C001	1COM	SAVREUX	H010
1G2	SCHIEBER	A003	TG2	CRAMESNIL DAVANNE	C002	тсом	BORDEZ DUHAMEL	H012
1G3	DUBOIS	A004	TG3	LEFEBVRE BONNHOMME	C003	1MEI		1004
1G4	CORMIER	A005	TG4	MARTIN JULES	C004	TMEI	SELLE BRETON	1001
1G5	SANCTOT	A006	TG5	LEFEVRE POMMIER	C005	BTS2	SENECAL	1005
1T1		K004	TSTI2D	QUEVAL VARELA	H006	MBC2		
1T2	BLONDEL	K005	TMERC	HAMEL DANTIGNY BLONDEL				
1T3	PAVY	C204	TRHC	BAZID				

Les classes de Seconde ayant cours avec un professeur principal de 1^{ère} ou de Terminale seront libérées de 8h à 9h. Cette durée de 55 minutes doit permettre :

1. de faire l'appel

Vérifier nom, prénom, date de naissance, régime (interne/D.P/externe) - renvoyer au bureau des C.P.E. les élèves non inscrits sur vos listes, sauf s'ils présentent un billet d'entrée visé par un C.P.E. - noter les absents (ne pas rayer les noms) - demander aux camarades de classe s'ils ont des informations complémentaires, et les noter - porter les corrections éventuelles en rouge si possible.

- 2. <u>de distribuer et commenter l'emploi du temps</u> en rappelant aux élèves son caractère provisoire (applicable durant deux semaines).
- 3. de désigner un responsable de classe provisoire (connaissant l'établissement)
- un volontaire
- sinon le N^{ème} élève de la classe tiré au sort

Ce responsable aura pour tâche:

- de rapporter l'original de la feuille d'appel au bureau des C.P.E. avant 9h00.
- de servir d'interlocuteur à Monsieur le Proviseur Adjoint pour tout problème d'emploi du temps.

4. de rappeler l'importance du respect du règlement intérieur

Ce dernier, joint au carnet de correspondance, doit être signé par l'élève et sa famille.

5. Prises de vues photos de classe:

Important – Elèves nouveaux dans l'établissement

Quelques nouveaux élèves étant présents dans les classes, organiser aussi leur présentation à leurs camarades qui les piloteront dans le lycée pour ce premier jour.

A partir de 9h, les emplois du temps "habituels" sont mis en place pour toutes les classes.